Sur les opérations de l'assemblée nationale

FRC 2211

Case FRC 2211

LETTRE

DE L'ABBÉ MAURY

AU VICOMTE DE MIRABEAU,

A SON RÉGIMENT.

MON CHER COLONEL,

LES choſes vont au mieux depuis votre départ ; la diviſion de nos enragés augmente de jour en jour. J'eſpere que nous aurons le bonheur de voir s'accomplir cette fameuſe deviſe royale de Mazarin : *Divide & impera*. L'abbé Sieyes eſt un maître homme ; il a bien conduit ſa barque : il a ſu, avant l'aſſemblée des états-généraux, ſe faire payer graſſement ſon tiers-état, ſes eſſais ſur les priviléges, ſes inſtructions par Philippe-le-Rouge. Aujourd'hui qu'il voit qu'il n'y a plus rien à gagner avec lui, il s'eſt retourné d'un autre côté : il feint d'être modéré ; il ſe fait payer par le miniſtere. Sa ligue eſt redoutable ; elle fait pâlir Robeſpierre & l'intrépide Charles de Lameth. Son zele pour la cour vient de lui mériter les honneurs de la préſidence. Il étoit en concurrence avec le républicain Saint-Fargeau ; il l'a emporté de beaucoup, parce que nous lui avons donné nos voix. Nous commencons à l'admettre parmi nous. Il a dîné dimanche dernier chez le duc du Châtelet ; il étoit pimpant : j'ai failli lui rire au nez, en me rappelant qu'avant l'époque des états-généraux, il avoit l'air d'un porte-croix de paroiſſe. D'Eſprémeſnil y étoit ; il nous a beaucoup amuſés, ainſi que Cazalès, qui commence à ne pas vous le céder pour ſoutenir ſon vin ; il a bu quatre bou-

THE NEWBERRY LIBRARY

teilles de Bordeaux, deux de Grave & une de Champagne, ſans compter les vins de liqueurs. Le comte de Cuſtine y étoit auſſi ; mais il étoit triſte : il a beaucoup cauſé avec l'abbé Sieyes, qui nous a promis de nous amener ſon petit éleve Mathieu, qui n'oſe pas broncher.

Encore une bonne nouvelle à vous apprendre : Ce la Fayette, que nous avons failli faire périr mille fois, ſert aujourd'hui notre cauſe à merveille. Je crois qu'avant votre départ il étoit déja retiré des jacobins : c'eſt lui qui conduit aujourd'hui toute l'intrigue miniſtérielle ; il s'y prend bien adroitement. Les Pariſiens ne s'en doutent pas, à l'exception de quelques Argus, qui paſſent heureuſement pour des écervelés. Je ne puis mieux le comparer qu'à Ulyſſe ; il en a toute l'adreſſe, tout le ſang-froid & toute la fourberie. Ma foi, s'il continue, il pourra bien être connétable. Si nous venions à avoir, comme je l'eſpere, une belle & bonne guerre, ſoit avec l'Angleterre, ſoit avec l'Allemagne, la garde nationale eſt tellement engouée de lui, ſur-tout depuis qu'il lui a fait part des éloges du roi, qu'elle ſe feroit hacher pour le défendre. Vous ſavez ſûrement que c'eſt à ſon inſtigation que le châtelet pourſuit l'affaire des 5 & 6 octobre, malgré l'opinion publique ; jugez de l'aſcendant qu'il a ſu prendre ! C'eſt lui qui a engagé le roi à paſſer en revue la garde nationale, afin de ne laiſſer en apparence aucun doute ſur le deſir qu'il avoit de voir la révolution s'opérer. On le dit auſſi l'auteur de la proclamation, dont Foucaud m'a dit vous avoir fait paſſer une copie. C'eſt un chef-d'œuvre en politique : elle a produit ſon effet.

Foucaud vous a ſûrement mandé le départ de notre bonhomme de roi pour Saint-Cloud : je crois que c'eſt encore un tour que la Fayette veut jouer aux jacobins. Le roi eſt gardé par les Suiſſes au-dedans du château ; les pauvres gardes-nationales ſont poſtées dans les cours, & dans les avenues, & par-deſſus le marché, elles couchent ſur la paille. Il y a déja eu quelques petits différends entre les officiers de la garde nationale & ceux des ſuiſſes : cela pourroit bien amener quelqu'événement tragique. Le duc du Châtelet m'a dit hier, à ſon retour de la cour, que le bruit couroit ſourdement d'un voyage du roi à Com-

piegne. S'il va jusques-là, ma foi, il pourroit bien aller jusqu'à Metz; & une fois là, au diable la constitution. Le marquis de Bouillé est parti exprès de Metz avec plusieurs régimens, afin d'avoir un prétexte pour faire venir des troupes étrangeres, qui ne connoissent pas de révolution; ils ne connoissent que leur roi. Mais non, mon cher colonel, le sort nous a trop maltraités, pour que nous puissions espérer un semblable bonheur. Cependant il faut convenir que depuis environ un mois, sa rigueur est bien adoucie; tout semble nous favoriser. Depuis l'excellent décret sur la paix & la guerre, Robespierre a perdu la tête. Ma foi, il y a de quoi là perdre. Cela avoit été si bien jusqu'à cette époque, à l'exception du *veto*, qui les tient toujours en bride; du marc d'argent, qui assure à nous & nos descendans les suffrages exclusifs du peuple; du décret qui accorde au roi la nomination à toutes les places du ministere public, qui ne seront données, je l'espere, qu'à ceux qui auront soutenu les intérêts de la couronne: mais aujourd'hui ils sont désorientés.

Je ne puis m'empêcher de rire, quand je me rappelle la scene plaisante qui s'est passée aux Tuileries, le jour où le décret de Mirabeau sur la paix & la guerre a été adopté. Un tas de nigauds de Parisiens se sont usé les mains à applaudir leurs enragés; Robespierre a été porté en triomphe; il faisoit la moue: on croyoit que c'étoit modestie de sa part; on l'applaudissoit encore davantage. A la fin, pour se débarrasser de cette foule importune, il lui a dit: *On vous a trompés; le décret est plus que royaliste: la constitution est perdue.* Il savoit bien ce qu'il disoit: en effet les enragés se sont pris comme au trébuchet. Par ce décret, ils ont accordé au roi une autorité qui, dans quelques années d'ici, sera bien redoutable. Ce décret-là seul lui donne la nomination à plus de dix mille places, avec lesquelles il se fera des appuis de son autorité. Le peuple ne sera pas toujours dans l'effervescence; il reprendra son sang-froid; il ne s'agira que de savoir saisir adroitement l'instant où il faudra l'enchaîner. Alors, quand on est maître de lui, on mine petit à petit la constitution; on s'empare pour cela de tous les suffrages du peuple dans les districts & les départemens, puis dans l'Assemblée nationale, en répandant

de l'or à pleines mains, qu'on a l'art de se procurer en nécessitant des besoins pour l'utilité de l'état: ensuite on se rend maître de l'Assemblée nationale, comme le roi d'Angleterre du parlement. Le peuple est content, il croit qu'on fait ses volontés, tandis qu'on ne fait que celles du roi.

Au reste le roi a beau jeu; ils viennent de décréter, dans un sain enthousiasme, que sa majesté seroit suppliée de fixer elle-même les dépenses de sa maison d'une maniere digne de soutenir l'éclat du trône français. Si j'étois à la place du roi, je demanderois cinquante millions. J'ai vu le garde-des-sceaux depuis; il m'a dit qu'il paroissoit disposé à n'en demander que trente. C'est encore fort honnête, avec le tour du bâton: il y a encore de quoi acheter bien des voix. Les freres du roi seront bien traités aussi, à ce qu'il paroît. Le comité des finances, qui est aussi des nôtres, depuis la cabale de votre frere, de l'abbé Sieyes, de la Fayette, de Chapelier, a proposé de donner à Monsieur, à M. d'Artois & à ses enfans, une somme de quatre millions sept cents mille livres, ce qui est très-joli, avec ce que le roi pourra leur donner; car ils auront beau faire, il y aura toujours quelque chose à donner à la cour.

J'oublois de vous dire qu'on avoit décrété le traitement des ministres. Ils ont encore donné dans le panneau: ils n'ont pas vu qu'étant les ministres du roi, & non ceux de la nation, c'étoit au roi à les payer sur les trente millions qu'ils lui accorderont; & même à la rigueur, ils auroient pu comprendre dans la liste civile du roi, la reine, le dauphin, ses freres, ses tantes, sa sœur, tous ses parens & ses ministres. Heureusement qu'ils n'y ont pas réfléchi. D'ailleurs c'est toujours la suite de l'heureuse division dont je vous ai parlé au commencement de ma lettre. Chaque ministre avec département aura cent mille livres, & chaque ministre sans département, composant le conseil de sa majesté, quatre vingt mille livres. Il paroît que ce traitement a été fixé amiablement entre les ministres, qui se sont trouvés quelques jours avant chez M. Necker, avec le comité des finances. Il y a de quoi avoir une bonne table, de jolies maîtresses, avec une pareille somme.

Il ne m'en reſtera pas autant, à beaucoup près, mes bénéfices vendus; cependant j'eſpere n'être pas obligé de mettre à bas mon train: l'archevêque de Bordeaux m'a fait eſpérer que le roi me feroit une penſion de cinquante mille livres de rentes viageres ſur ſa caſſette, pour récompenſer mon zele.

A propos du garde des ſceaux, j'ai la choſe la plus importante à vous communiquer, & je crois que je peux le faire ſans danger; car ma lettre n'a été remiſe qu'à un courrier fidele, qui partoit pour une terre du marquis de Sinetti, & qui ne doit la remettre qu'à vous-même. Il m'a dit vous connoître pour vous avoir ſervi chez ſon maître à diner, le jour où il vous eſt arrivé cette aventure plaiſante que vous ſavez bien. Ce ſecret important eſt relatif à la démarche que le garde des ſceaux a faite au palais avec le procureur-général, le jour de la Pentecôte. Avant de me le communiquer, il m'a fait jurer *ſur mon honneur*, de ne jamais le révéler, à moins que nous ne nous trouvions dans des circonſtances plus heureuſes. Après la cérémonie faite, il m'a dit: Vous allez voir comme j'ai ſervi le roi & votre parti. J'ai fait ſigner au roi votre proteſtation ſur la religion, qui a été publique; celle ſur tous les décrets en général, qui a été ſecrette: j'en ai dépoſé une copie dans les archives du parlement; d'Eprémeſnil & l'abbé de Barmond ſe ſont chargés de la faire ſigner à tout le parlement, enſuite d'en faire paſſer des copies aux douze autres cours ſupérieures, & à tous les tribunaux qui ſont reſtés fideles à SaMajeſté: j'en dépoſerai une copie dans les archives du conſeil en cas de beſoin, le tout le plus ſecrettement poſſible. J'ai mis au bas, « Sa Majeſté proteſte contre » tout ce qui a été fait depuis le 4 mai 1789, comme n'é» tant que les réſultats d'une violence des ſujets contre leur » roi; déclare en outre Sa Majesté qu'elle n'a donné ſon » conſentement à tout ce qui s'eſt fait, que comme forcée » & contrainte, & que ſi elle peut recouvrer ſa liberté, » elle déclare d'avance nuls & comme non avenus tous les » décrets d'une prétendue Aſſemblée nationale, uſurpatrice » de ſon autorité ſouveraine, qu'elle ne tient que de Dieu » ſeul ». Jugez, d'après cela, du zele qu'il a mis pour nous ſervir. C'eſt un homme bien adroit, il a bien joué le patriote pendant que nous étions à Verſailles, pour par-

venir au miniſtere. Je ſavois à cette époque ſa façon de penser : je crois vous l'avoir dit dans le temps : cette proteſtation eſt d'autant plus néceſſaire, qu'il y a tout à parier que nos enragés une fois diviſés, vont détruire tout leur ouvrage. Joignez à cela la guerre dont nous ſommes heureuſement menacés, l'indiſcipline de toute l'armée. Comment feront-ils pour s'en tirer, avec leurs gardes nationales, que le premier coup de canon fera toutes enfuir ?

A propos de guerre, j'ai reçu avant hier une lettre du cardinal de Rohan, qui eſt préſentement à ſa principauté de Saverne : il me mande qu'il a eu pluſieurs conférences avec les princes allemands, qu'il les a engagé à faire des incurſions dans l'Alſace. Ils y paroiſſent diſpoſés, & ſi une fois ils commencent, Léopold les ſoutiendra, n'en doutez pas. Il me demande de vos nouvelles ; il ignore ſurement votre départ pour votre régiment, que vous êtes allé endoctriner. Il me témoigne toutes les eſpérances qu'il conçoit de la diviſion du club des jacobins. Il m'engage à faire amitié à Mirabeau, à le voir ſouvent, à lui offrir de l'argent à prendre ſur notre bourſe commune. Il eſt ſur-tout bien content que nous ayons l'abbé Sieyes dans notre parti : comme il jouit d'une grande réputation, il a entraîné dans ſon parti plus des deux tiers des enragés, qui réunis à nous, forment une majorité abſolue contre le parti de Robeſpierre, Barnave, Pethion, les deux Lameth, d'Aiguillon, Duport, Menou, qui font aujourd'hui de grandes mines allongées, aprés s'être tant moqué de nous. Quant à Chapelier, il nous a fait tant de mal, qu'en vérité je ne crois pas ſon retour ſincere. Cependant le garde des ſceaux m'a dit qu'il croyoit que Saint-Prieſt lui avoit donné une ſomme de 100 mille livres pour payer ſes dettes, depuis qu'il a équipage, maitreſſes, & qu'il paſſe les nuits dans les académies. Je ſavois bien qu'à le prendre par ſon côté foible, on en viendroit à bout.

Tout le comité de conſtitution eſt à nous, & ce n'eſt pas peu dire. Thouret, Target, Deſmeuniers, Emery, l'évêque d'Autun, le comité des finances auſſi, cela va ſans dire ; le comité militaire, à l'exception du vicomte de Noailles & de Lameth, qui tiennent bon. Enfin nous avons la majorité dans preſque tous les comités, & les deux tiers dans l'Aſſemblée nationale ; auſſi nous ſommes

& sûrs de notre victoire, que nous sommes convenus dans notre assemblée, que nous avons tenu chez Juigné, quai des Théatins, de ne plus rien dire : c'est le moyen de hâter leur ruine. Ils vont se perdre eux-mêmes. Hélas ! si le bon archevêque de Paris étoit ici, il me semble lui entendre dire, Réjouissons-nous, messieurs, *Regnum inter se divisum desolabitur.* Je crois, en effet, que tout ce qui concerne le roi & la noblesse ne souffrira aucune atteinte; mais je crois appercevoir au train des choses, que le clergé seul en souffrira, qu'il payera les pots cassés. Ce sera bien le cas de dire que les battus payent l'amende. Cependant le petit abbé Montesquiou, qui est comme vous savez, membre du comité ecclésiastique, m'a dit que depuis la désunion des patriotes, le comité paroissoit desirer augmenter les pensions des évêques; que le moindre évêque aura trente mille livres, les archevêques quarante. On pourra encore vivre splendidement avec cette somme en province; car il paroît que la résidence sera exigée. Les évêques de Nancy & Clermont seroient contens à ce prix. L'archevêque d'Aix ne l'est pas, à beaucoup près. Il avoit au moins six cent mille livres de rentes, & c'est une grande différence. Pour S. E. le cardinal de la Rochefoucauld, il en pleure nuit & jour : je crois qu'il retombe dans l'enfance.

Quant à la haute noblesse, la noblesse riche, elle se moque bien de la constitution ! Elle aura toujours les places de ministres, d'ambassadeurs, de chefs de l'armée, de la magistrature, les dignités de la couronne. Ils auront beau faire, nos enragés, avec leur chimérique égalité; ils ne feront pas que le roi puisse jamais faire sa société avec un roturier, qu'il l'admette à sa table, à ses plaisirs, & vous verrez, dans cinq ou six ans, la noblesse redevenir plus brillante : ils n'ont pas coupé l'arbre jusque dans ses racines; il poussera encore de superbes rejettons, qui les commanderont malgré eux.

L'évêque de Châlons-sur-Marne a reçu une lettre d'un de ses grands-vicaires, qui lui mande que le département de la Marne n'est composé que de subdélégués, de gentilshommes, de gens du fisc; qu'il n'y a pas un seul avocat, dont nous avons été inondés malheureusement dans

l'Assemblée nationale. Le département de Caen est aussi bien formé. Les gens comme il faut de ce pays portent la cocarde noire. Il y a du tapage en Provence, où ils sont tous républicains. Ils commencent à se plaindre de l'Assemblée nationale, malgré laquelle ils ont démolli les forts St Jean & St Nicolas. C'est bien le cas de s'emparer de la ville, à présent qu'elle est demantelée. On vous attribue ici les troubles qui ont eu lieu dans le Bourbonnois. Tâchez d'en exciter le plus que vous pourrez, mais prenez bien garde de donner prise sur vous. Soyez aussi adroit que Cazalès, qui déguise supérieurement son écriture. Il a écrit plus de 1200 lettres dans toute la France, pour empêcher qu'on ne paye la contribution patriotique. Il n'est pas encore découvert. Montlausier travaille beaucoup avec Bergasse pour faire tomber les assignats. Nous en sommes quittes pour quelques pamphlets & quelques gravures; mais nous sommes au-dessus de cela. Nous avons l'estime, j'ose m'en flatter, de ce qu'il y a d'honnêtes gens en France. Je vous engage de tout mon pouvoir d'en augmenter le nombre par-tout où vous passerez : répandez l'alarme; dites que les patriotes sont divisés, qu'ils jettent feu & flamme les uns contre les autres. Donnez-moi de vos nouvelles aussi-tôt la présente reçue; accusez-moi la réception de ma lettre; mettez-la en lieu de sûreté. Ces messieurs m'ont chargé de vous dire mille choses agréables.

Je suis, mon cher colonel, jusqu'à la mort, votre bon ami. L'abbé MAURY.

P. S. Comme je cachetois ma lettre, je viens de recevoir deux lettres, l'une de M. de Breteuil, qui me mande qu'il fait tous ses efforts pour engager le roi d'Espagne à faire la guerre, & qu'il croit qu'il y réussira. L'autre est de M. de Calonne, qui me mande qu'il intrigue sourdement dans la chambre des Lords & celle des Communes, pour les déterminer à mettre à la voile. Oh ! pour le coup, je crois la guerre au dehors certaine. Quant à la guerre civile, elle se prépare, le feu commence à s'allumer, nous le soufflons de toutes nos forces. Adieu, le temps me presse, le courier va partir; je ne veux pas en manquer l'occasion.

Chez GARNÉRY, libraire, rue Serpente, n°. 17.